

Parc naturel régional Livradois-Forez

Observatoire participatif de la biodiversité

Contribuez
à l'enquête

DU 1er MAI AU
31 OCTOBRE 2020

sur **le moro sphinx !**

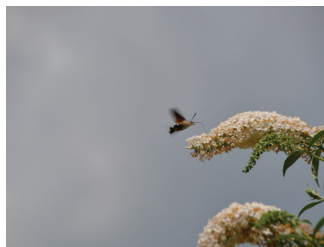


Photo T.Deslinne SHNAO



l'Auvergne, côté soleil levant

Parc naturel régional Livradois-Forez



Une enquête participative sur le moro sphinx ! Un papillon étonnant

Objectifs

Les résultats de vos observations nous permettront de connaître sa répartition et sa présence sur le Parc Livradois-Forez. Enfin, cet inventaire donne la possibilité d'être attentif à la nature et de la faire découvrir.

Où l'observer ?

On le rencontre dans des milieux très variés : jardins, parcs, haies, villages jusqu'en montagne.

Comportement

Il a une particularité qui est de ne pratiquement jamais se poser quand il se nourrit et vole comme un colibri en battant des ailes. Il peut voler à 55 km/h. Il possède une longue trompe qui lui permet d'aller chercher le nectar au cœur des fleurs.

Informations sur ce drôle d'animal

Le Moro-sphinx appartient à la famille des Sphinx (Sphingidae). Il en existe 24 espèces en France. Ce sont des papillons classés dans les hétérocères (papillons de nuit) parmi lesquels certains volent au crépuscule ou la nuit et 3 espèces volent uniquement durant la journée dont le Moro-sphinx. Il vole de mai à novembre les années chaudes. Certains migrent du sud vers le nord. Si l'hiver est doux, certains individus peuvent hiverner. La chenille présente une corne, comme tous les Sphinx, et vit sur les gaillets en particulier.

Deux autres espèces lui ressemblent un peu par la taille et le mode de vol diurne mais présentent des ailes en partie transparentes et sont moins courantes : le Sphinx de la scabieuse (*Hemaris tityus*) et le Sphinx du chèvrefeuille (*Hemaris fuciformis*).

Par le nombre de fleurs visitées, il participe aussi activement à la pollinisation.

Comment transmettre vos observations ?

Connectez vous sur <http://obs.parc-livradois-forez.org/> :

Chaque observateur enregistre lui-même ses propres observations en ligne. Pour cela, il est nécessaire d'être inscrit en tant qu'observateur sur le site. C'est très simple, il suffit de suivre pas à pas les indications fournies sur le site. En cas de difficultés, n'hésitez pas à nous consulter par le formulaire de contact. Belles observations !